

Gestion des technologies d'IA en soins cardiaques - Chaire de recherche du Canada de niveau 2

Université d'Ottawa

Endroit : Ontario

Date d'affichage : 2019-10-04

Publiée jusqu'au : 2019-12-05

L'[École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa](#) et l'[Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa](#) (ICUO) sollicitent des candidatures pour un poste de professeur régulier menant à la permanence combiné à une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 pour explorer l'incidence organisationnelle de l'intelligence artificielle (IA) dans les soins de santé, tout particulièrement en ce qui a trait à son utilisation pour améliorer les soins aux patients cardiaques. La recherche effectuée par le ou la titulaire de la chaire devra s'intéresser particulièrement à la valeur que peut créer l'IA pour les patients, les cliniciens et les institutions, de même qu'à l'incidence organisationnelle et pratique de son implantation dans ce milieu. La chaire est fondée sur un partenariat unique entre l'ICUO, un centre de soins cardiaques tertiaires de calibre international, et l'École de gestion Telfer, une école de commerce titulaire de la triple couronne des agréments. Le ou la titulaire de la chaire devra enseigner à l'École de gestion Telfer, dans l'un de ses [programmes](#), et effectuer des recherches pertinentes à la pratique de la gestion dans un contexte de soins aux patients cardiaques.

Le programme de recherche qui guidera les activités du ou de la titulaire sera notamment axé sur les grandes questions suivantes :

- Comment les outils cliniques d'IA peuvent-ils créer de la valeur pour l'institution?
- Comment les outils administratifs d'IA peuvent-ils créer des gains d'efficacité en administration?
- Quelle incidence ont les applications d'IA sur l'organisation du travail clinique, les stratégies institutionnelles et le rendement?
- Comment la transformation cognitive suscitée par les outils d'IA peut-elle accélérer la transformation vers un système de santé axé sur l'apprentissage?

Bien que les travaux de recherche du ou de la titulaire de la chaire cibleront les soins de santé cardiaques axés sur le patient à l'ICUO, les résultats devront pouvoir être transposés à d'autres milieux et contextes.

Description du programme

Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont des chercheursⁱ émergents exceptionnels considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Les candidats doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou professeurs agrégés ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les stagiaires [postdoctoraux](#) rémunérés en totalité ou en partie avec des fonds administrés par l'Université d'Ottawa ne sont pas éligibles. Les candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant doivent communiquer directement avec l'Université d'Ottawa pour toute question ayant trait à leur admissibilité éventuelle à une chaire de niveau 2. L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée [Justifications acceptables](#)). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du formulaire de justification de la chaire de niveau 2), indiquant les raisons pour lesquelles le candidat est toujours considéré comme étant un nouveau chercheur. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congés parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir sur le dossier de recherche d'un candidat et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

Embauche préférentielle

L'Université d'Ottawa tient à offrir un milieu de travail qui élimine les inégalités à l'endroit des groupes désignés au Canada : les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles au sens de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#). Dans le cas d'une embauche préférentielle, seules les candidatures des membres de ces groupes sont considérées et évaluées pour le poste vacant. Les candidats de ces groupes qui souhaitent bénéficier d'une considération préférentielle doivent remplir le formulaire

d'auto-identification. L'objectif de cette mesure est d'augmenter la représentation des quatre groupes désignés dans l'attribution de postes de Chaire de recherche du Canada.

Compétences requises

Un doctorat ou l'équivalent; un excellent dossier de recherche dans toutes les disciplines qui appuient la recherche sur l'informatique de la santé, la prise de décisions et la conception et le design organisationnel et la preuve de collaborations interdisciplinaires. Les candidats ayant une connaissance démontrée des applications en soins de santé et de l'application des outils et des méthodes d'Intelligence Artificielle sont particulièrement encouragés à poser leur candidature. Les candidats doivent démontrer un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes et d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

Rang et salaire

Poste professoral régulier menant à la permanence dans l'École de gestion Telfer. Ce poste est régi par une convention collective entre l'Université d'Ottawa et l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitæ à jour avec une liste complète des publications, des financements obtenus et des étudiants supervisés aux cycles supérieurs; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages); et
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [les directives du programme des Chaires de recherche du Canada](#) (i.e. une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le candidat et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat).

Date limite : le 4 décembre 2019

Le processus de sélection débutera en décembre et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA
rcca-coord@uOttawa.ca

Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Vice-rectorat associé aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.

ⁱ L'utilisation du masculin vise uniquement à alléger le texte et comprend tous les genres.